

Brevet de Technicien Sup rieur

BTSA Am nagements Paysagers (Formation Professionnelle Continue)

Formation dipl mante



 Dipl me de niveau 5

 Lieu de formation: Centre de formation Toulouse Auzeville

 Dur e: 1 an,   partir de septembre

 Rythme de l'alternance :

- 33 semaines (1155h) au centre
- 9 semaines (315h) en entreprise

 Dipl me en CCF

Le profil demand 

1.  tre titulaire d'un dipl me de niveau 5 (bac+2)
2. Avoir 18 ans r volus

Les atouts de l'alternance

1. Une formation professionnelle
2. Une reconversion professionnelle et une  volution de carri re

Comment candidater ?

Pr inscription sur notre site internet
Entretien de motivation, tests de positionnement

Modalit s de financement

Le co t de la formation est pris en charge par la R gion si vous  tes  ligible.
Dispositif 'Co-financ  par l'Union europ enne'

Les perspectives d' volution

Poursuites d' tudes:

- Licence Infographie
- Licence Professionnelle Management des Organisations des entreprises du Paysage
-  cole d'ing nieur
-  cole du Paysage

 volution de carri re:

- Concepteur du paysage
- Architecte paysagiste
- Ing nieur paysagiste

Les m tiers vis s

- Chef de chantier des espaces verts
- Conducteur de travaux
- Collaborateur polyvalent des espaces verts
- Technicien des espaces verts en collectivit  territoriale
- G rant d'entreprise



Objectifs

Le BTSA Aménagements Paysagers en 1 an forme des professionnels capables de concevoir et réaliser des projets paysagers, de gérer des chantiers, et d'encadrer des équipes. Ils maîtrisent les techniques d'aménagement, d'entretien des espaces verts, et sont formés à la gestion financière et administrative des projets.

Capacités du Tronc commun des BTSA

- C1 S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui (dispense)
 - Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
 - Se situer dans des questions de société
 - Argumenter un point de vue dans un débat de société
- C2 Construire son projet personnel et professionnel (dispense)
 - S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
 - S'insérer dans un environnement professionnel
 - S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
 - Conduire un projet
- C3 Communiquer dans des situations et des contextes variés (dispense)
 - Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
 - Communiquer en langue étrangère
 - Communiquer avec des moyens adaptés



Modalités d'évaluation

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole est constitué de huit épreuves obligatoires, et le cas échéant une épreuve facultative.

2 épreuves terminales (2 oraux à partir d'un dossier écrit)



Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- La réalisation par les apprenants de divers projets de conception en aménagements paysagers

Capacités professionnelles spécifiques du BTSA AP

- C4 Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
 - Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers
 - Gérer des équipes au travail - Assurer la sécurité et la mise en oeuvre des réglementations
- C5 Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
 - Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions
 - Conduire les opérations de mise en place de la végétation - Piloter les opérations de gestion de la végétation
- C6 Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
 - Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux
 - Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux
 - Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements
- C7 Assurer la gestion technico-économique de chantiers
 - Déterminer le coût d'un projet dans son environnement
 - Assurer le suivi technico-économique d'un chantier
 - Gérer un aléa
- C8 Elaborer un projet d'aménagement paysager
 - Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande
 - Concevoir un projet d'aménagement paysager
 - Présenter un projet d'aménagement paysager



Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au coeur du complexe d'enseignement agricole : un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% pour 2024
- Taux de satisfaction 83% pour 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 67% (2024)
- Taux de poursuite d'études: 16% (2024)
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture) : 0% pour 2024

Contact

Centre de formation Toulouse-Auzeville
Cité des Sciences Vertes
2, route de Narbonne – B.P 72647
31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 00 99 80

mail: cfa.toulouse@educagri.fr

www.citesciencesvertes.fr